



Nation : République de Slovaquie

Porte parole délégué : Chedly Ben Chaabane

Comité : Sommet de l'UE sur l'aide humanitaire

Sujet : Comment relancer l'action et le droit humanitaire dans le monde ?

*La délégation de la République de Slovaquie est très honorée d'être conviée à ce comité qui nous permettra de débattre des enjeux de l'action humanitaire dans le monde et de réfléchir à comment la relancer.*

En tant que membre de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations unies ainsi que du Conseil de l'Europe, la Slovaquie œuvre activement à la préservation de la paix et au renforcement des mécanismes internationaux en faveur de la protection des populations. Depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement actuel dirigé par le Premier ministre Robert Fico le 25 octobre 2023, la Slovaquie a adopté une politique étrangère axée sur la défense des intérêts nationaux tout en maintenant une coopération internationale concrète. Ce gouvernement, formé d'une alliance entre le parti SMER-SD (parti de Robert Fico), le HLAS-SD et le Parti national slovaque (SNS), met l'accent sur la souveraineté nationale, la sécurité intérieure et la stabilité économique.

La Slovaquie reconnaît l'importance du droit international humanitaire (DIH) et de l'action humanitaire, en particulier dans un contexte où les conflits armés, les crises humanitaires et les déplacements forcés se multiplient dans le monde. Nous nous engageons à contribuer aux efforts internationaux visant à relancer l'application effective du DIH et à améliorer les mécanismes de protection des civils en temps de guerre.

Le droit international humanitaire, dont les fondements reposent sur les Conventions de Genève, vise à limiter les effets des conflits armés sur les civils. Toutefois, son application rencontre aujourd'hui plusieurs défis majeurs. En effet, les attaques contre les civils, les hôpitaux et les infrastructures essentielles sont devenues courantes dans plusieurs conflits récents. L'impunité de certains acteurs affaiblit la crédibilité des règles humanitaires. De plus, les conflits prolongés et la militarisation de certaines zones empêchent les organisations humanitaires de porter assistance aux populations en détresse. L'obstruction politique et les restrictions administratives entravent également l'efficacité des secours. Enfin, les violations du DIH restent souvent impunies en raison du manque de volonté politique et de l'absence d'outils efficaces.

De plus, nous vivons actuellement une période de recul de l'aide humanitaire dans le monde. En effet, de plus en plus de pays se retirent de l'action humanitaire mondiale, à l'image des Etats Unis qui ont suspendu leur programme pour le développement international, USAID, qui jouait un rôle important dans l'action humanitaire. Cette baisse de l'activité humanitaire est d'autant plus inquiétante que le nombre de conflits armés dans le monde augmente. Il est donc intéressant de réfléchir aux moyens de relancer cette action humanitaire, ce qui sera le but de cette commission.

Le gouvernement slovaque soutient une application rigoureuse du droit international humanitaire et plaide pour une meilleure protection des populations civiles dans les conflits armés. Nous sommes

donc tout à fait en accord avec quatre grands principes fondamentaux de l'action humanitaire (Humanité, Neutralité, Impartialité, Indépendance).

Notre pays a d'ailleurs déjà démontré son engagement envers le droit international humanitaire à travers plusieurs mesures et actions. Nous avons par exemple ratifié la Convention des Nations Unies contre la torture ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, affirmant ainsi notre opposition aux pratiques de torture et notre engagement à prévenir de telles violations du DIH. De plus, en Août 2022, la Slovaquie a octroyé 190 millions d'euros en assistance humanitaire et militaire à l'Ukraine et ses ressortissants depuis l'entame du conflit, démontrant notre souhait de lutter pour le droit humanitaire.

Dans cette optique, la Slovaquie propose plusieurs mesures concrètes. Avant tout, nous encourageons la création d'un organe indépendant dirigé par les Nations Unies ou par l'UE, chargé de surveiller et de documenter en temps réel les violations du DIH dans le monde. Cet organe pourrait établir des rapports réguliers et recommander des actions aux États membres pour garantir l'application du DIH. La Slovaquie appelle également à un renforcement des échanges et du dialogue entre les États, les ONG et le secteur privé pour éviter les mésententes et maximiser l'impact des interventions. Elle propose d'améliorer l'efficacité des couloirs humanitaires en établissant des protocoles internationaux clairs pour garantir leur bon fonctionnement. Enfin, notre pays soutient l'adoption de sanctions ciblées contre les responsables de violations graves du DIH, notamment via des interdictions de déplacement et le gel de leurs avoirs. Elle encourage également une coopération accrue avec la Cour pénale internationale pour poursuivre les crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ces propositions d'actions, que nous développerons évidemment lors des débats de ce comité, coïncident bien avec les objectifs et les engagements de la charte proposée par la commission.

La Slovaquie réaffirme donc son engagement en faveur du respect du droit international humanitaire et de la protection des populations civiles affectées par les conflits. Consciente des défis actuels, elle insiste sur la nécessité d'un meilleur respect du DIH, d'un financement humanitaire plus stable et de mécanismes de sanction plus efficaces contre les violations graves. Sur le plan politique, la Slovaquie, sous le gouvernement actuel, adopte une position pragmatique plus axée sur la souveraineté nationale dans sa coopération avec l'Union européenne, tout en restant attachée à ses engagements internationaux. Bien que critique envers certaines politiques européennes, elle demeure un acteur engagé dans la coopération régionale et mondiale. Notre pays appelle ainsi la communauté internationale, et en particulier l'UE, à renforcer son rôle dans la promotion et l'application du droit humanitaire, tout en respectant la souveraineté des États. La Slovaquie continuera de soutenir des initiatives visant à améliorer l'efficacité de l'action humanitaire, tout en veillant à ce que ces efforts s'inscrivent dans un cadre respectueux des intérêts nationaux et de la stabilité régionale.